

**Procès-verbal de la réunion ordinaire virtuelle du conseil d'établissement
de l'École des Tournesols et de l'immeuble de la Petite-Ourse du
mardi 9 février 2021**

Étaient présents

Membres parents :	Annie Charbonneau-Fortin, Prés Anna Kane Siobhan McSharry, Jessica Bialek	Amélie Choquette, VP/Secr Geneviève Martineau, CP Zino Russo
Membres équipe-école :	Dajmila Abid, Ens François Bernier, Ens Sylvie Archambault, Ens Véronique Saladin, S de G Sylvy Chapdelaine, Ens	Daniel Turcotte, Ens Stéphane Rakotomahazo, SdG Véronique Harrisson, Ens Léonie Stéphenne, Stagiaire
Direction :	Isabelle Lowe, directrice Rachelle Ada, directrice adjointe	

1. Présences et vérification du quorum (18 h 33)

La Présidente souhaite la bienvenue et constate qu'il y a quorum.
Accueil de la remplaçante de monsieur Tremblay, madame Jessica Bialek.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Choquette propose, appuyée de madame McSharry, l'adoption de l'ordre du jour avec modifications.

CE29-20-21 -18

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2020

Madame Abid propose, appuyée par Mme Harrisson, d'adopter le procès-verbal du 8 décembre 2020.

CE29-20-21 -19

Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 8 décembre 2020

- Jeux dans la cour d'école de l'immeuble de la Petite-Ourse : Le matériel a été reçu et remis à chaque classe. Reste encore d'autres articles à venir à cause de la rupture de stock. Le CÉ tient à remercier madame Matte pour tout son travail.
- Site Internet : besoin de trouver une personne qui aurait le temps de mettre à jour le site de l'école.

5. Interventions

5.1. Intervention du public

Aucune intervention du public.

5.2. Intervention des membres de la communauté

Aucun membre au CÉ cette année.

5.3. Mot du porte-parole de l'OPP

Madame Ada tient à remercier les parents qui se sont libérés le 16 décembre 2020 pour l'activité en virtuelle avec le Père Noël et les lutins. L'arrivée surprise de ce grand invité et les interactions possibles avec ce dernier ont plu aux petits comme aux grands et offerts de beaux moments.

Le comité se rencontrera le 11 février 2021 afin de discuter des activités pour la fête de Pâques. Les activités seront présentées aux membres de l'équipe-école qui choisiront les activités qui conviennent.

6. Consultation(s) :

6.1. Budget du Conseil d'établissement

Le budget de fonctionnement du CÉ est de 750 \$. Le CÉ prévoit dépenser la somme selon les besoins suivants :

Gardiennage : 20 \$ par rencontre pour tous les membres du CÉ, maximum de 100 \$;

Secrétariat : 50 \$ par rencontre, maximum de 350 \$;

Formation : 300 \$ (formation obligatoire par le MÉQ par module).

Considérant que le budget doit être dépensé dans l'année, la Présidente est intéressée à savoir ce que les membres du CÉ souhaitent suivre comme formation. Les sommes ne peuvent être dépensées pour un événement social et toute somme non dépensée sera retournée au Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais.

La présidente se renseignera sur la possibilité que la somme soit utilisée pour fins de reconnaissance envers des employés de l'école, parents bénévoles ou autres. Entre-temps, cette dernière invite les membres à leur faire parvenir des idées de formation.

6.2. Calendrier scolaire 2022-2023

Le calendrier scolaire 2022-2023 proposé par le CSSPO est présenté : début des cours le 31 août 2022, semaine de relâche du 27 février au 3 mars 2023, et dernière journée scolaire le 22 juin 2023.

Proposition(s)

6.3. Modification à l'acte d'établissement de l'école des Tournesols

Considérant la résolution C.C. C.C.-17-18-066 définissant le bassin de l'école 035 (immeuble de la Petite-Ourse) adoptée par le Conseil des commissaires le 13 décembre 2017;

Considérant la présentation de la direction générale du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais (ci-après « CSSPO ») aux membres du conseil d'établissement de l'École des Tournesols le 8 décembre 2020;

Considérant les résultats du sondage effectué auprès des parents des élèves du bassin de l'école des Tournesols, du bassin de l'immeuble de la Petite-Ourse et des membres de l'équipe-école présentent le fait que la majorité des répondants optent pour la solution B qui se lit comme suit :

« **SOLUTION B** : Dès l'année scolaire 2021-2022, les élèves du préscolaire à la 6^e année seraient regroupés selon leur bassin d'appartenance : bassin de l'immeuble des Tournesols (029) ou bassin de l'immeuble Petite-Ourse (035), comme établi par le Conseil des Commissaires le 13 décembre 2017. Chacun des immeubles offrirait les services éducatifs du préscolaire à la 6^e année inclusivement. »;

Considérant qu'en vertu de l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique, le CSSPO consulte le conseil d'établissement de l'école des Tournesols et de l'immeuble de la Petite-Ourse quant à la modification de l'acte d'établissement de l'école des Tournesols;

Il est proposé par : Amélie Choquette
et appuyé par : Sylvie Archambault

Que le Conseil d'établissement recommande que l'acte d'établissement de l'école des Tournesols 2021-2022 soit modifié afin de retirer l'immeuble de la Petite-Ourse de l'acte d'établissement de l'école des Tournesols et qu'un acte d'établissement distinct soit créé pour l'immeuble de la Petite-Ourse ce, à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

La direction confirme que les classes spécialisées TSA resteront à l'école de la Petite-Ourse.

CE29-20-21 -20

Adoptée à l'unanimité

6.4. Cadre budgétaire du CSSPO du 2021-2022

Considérant que le conseil d'établissement doit faire des recommandations au Comité de répartition des ressources en vue de l'adoption des objectifs et des principes de la répartition des revenus du centre de services scolaire entre ses établissements, conformément à l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la présentation du cadre budgétaire 2021-2022 effectuée par la direction de l'établissement;

Il est proposé par : Geneviève Martineau
et appuyé par : Zino Russo

Que le Conseil d'établissement recommande l'adoption du cadre budgétaire 2021-2022 du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tel que présenté.

CE29-20-21 -21

Adoptée à l'unanimité

6.5. Projet Desserts d'ici et d'ailleurs

Monsieur François Bernier présente un projet proposé par Mme Jessica Hug, enseignante de la 6^e année et aussi l'enseignante en décrochage d'arts plastiques, soit la création de desserts du monde en argile par les élèves de 6^e année. Pour l'achat de matériel afin d'aller de l'avant avec ce projet, l'équipe de 6^e année a besoin d'une somme de 1 500 \$.

Considérant que les élèves de 6^e année ont contribué au fonds à destination spéciale au travers de leurs parcours scolaires;

Considérant le mois de la nutrition;

Considérant que l'activité proposée épouse les saines habitudes de vie véhiculées par le Projet éducatif 2018-2022 de notre école;

Considérant les difficultés pour trouver des activités à proposer aux élèves en temps de pandémie;

Il est proposé par monsieur Turcotte, appuyé par madame Abid, de sortir du Fonds à destination spéciale le 1 500 \$ requis pour le Projet Desserts d'ici et d'ailleurs.

CE29-20-21 -22

Adoptée à l'unanimité

6.6. Résolution des montants reçus pour les mesures protégées

La directrice fait la lecture du document relatif à la répartition des montants reçus pour les mesures protégées du MÉQ aux membres du conseil d'établissement (CÉ). Madame Lowe confirme que le Ministère de l'Éducation du Québec a alloué à l'établissement dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 60 958,00 \$.

La répartition des montants reçus par notre établissement pour les mesures protégées et touchent les mesures 15012, 15029, 15103, 15104, 15186. Pour la mesure 15103, le détail précisera si les livres sont pour la bibliothèque ou dans les classes.

L'école des Tournesols ne recevra aucune somme pour les mesures protégées 15027, 15031, 15055, 15200 et 15313.

En ce qui a trait aux mesures propres à l'aménagement de la cour d'école, les mesures sont octroyées à l'acte d'établissement, la répartition se fera quand l'école présentera son plan d'aménagement.

La Direction précise qu'elle devra consulter l'équipe-école quant à la possibilité d'offrir aux élèves des activités virtuelles en remplacement aux classiques sorties scolaires en milieu culturel qui sont plus difficiles à tenir en temps de pandémie.

Il est proposé par madame Choquette, appuyée par madame McSharry, que la répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées soit approuvée telle que déposée et dépensée en totalité en cette année scolaire 2020-2021.

CE29-20-21 -23

Adoptée à l'unanimité

7. Informations :

7.1. Correspondance

Une lettre d'une compagnie de photos a été reçue.

7.2. Rapport annuel 2019-2020 du CSSPO

La direction présente le rapport annuel de la commission scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 qui relate entre autres de la mise en œuvre du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) et du travail pour atteindre les cibles pour la diplomation.

7.3. Projet éducatif 2018-2022

L'équipe de la direction confirme que le Projet éducatif 2018-2022 est toujours à l'ordre du jour et que le plan d'action annuel pour le déploiement des moyens pour atteindre les objectifs qui porteront essentiellement sur la littératie a été complété.

7.4. Comité cour d'école

Madame Lowe mentionne que le comité de la cour d'école de l'immeuble de la Petite-Ourse est rendu à la compilation des résultats du sondage, s'en suivra de l'observation des sites une fois la neige fondue et finalement, le croquis du plan d'aménagement.

L'aménagement de la cour d'école est une priorité pour l'école, mais la pandémie de Covid-19 est venue bousculer de nombreux plans, dont ceux du réaménagement de la cour.

SUIVI Des discussions s'en suivront avec monsieur Chagnon quant à l'environnement qui entourera l'école et les sommes qu'il pourrait obtenir en subvention.

Des membres du conseil d'établissement aimeraient que la cour d'école des Tournesols soit réaménagée afin de réduire la portion d'asphalte.

Monsieur Turcotte demande à ce que la direction signale à qui de droit l'intérêt du personnel enseignant pour le terrain adjacent à l'école de la Petite-Ourse.

7.5. Formation pour les membres du CÉ

La présidente remercie les membres qui ont pris le temps de compléter la formation obligatoire qui vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la *Loi sur l'instruction publique*.

Un document FORMS sera partagé afin de permettre aux membres d'indiquer quand les formations auront été complétées.

SUIVI La présidente vérifiera s'il est possible d'utiliser le budget de formation CÉ pour libérer les professeurs membres afin qu'ils suivent les formations obligatoires sur leurs heures de travail.

7.6. Nouvelles ministérielles :

7.6.1. Mesure dédiée 15021 : Soutien additionnel et à la consolidation des apprentissages et à l'engagement scolaire des élèves en contexte COVID

Madame Lowe présente une nouvelle mesure dédiée de tutorat. Cette mesure s'inscrit dans le contexte de la suspension des services éducatifs et d'enseignement au cours de l'année scolaire. Elle vise à assurer un déploiement de services permettant d'élargir ou de bonifier l'offre de soutien à l'apprentissage et à l'engagement scolaire afin d'appuyer la réussite éducative des élèves. Pour les deux immeubles, la mesure pour 725 élèves, répartis dans 35 groupes est de 7 362 \$. Le personnel-enseignant déterminera les élèves qui bénéficieront du tutorat en virtuel, à l'extérieur des heures de classe.

Les parents seront consultés dès que les enfants seront sélectionnés et l'école fournira les ordinateurs en cas de besoin.

7.6.2. Mesure protégée 15022 : Bien-être (volet 1 : personnel, volet 2 : élèves)

Madame Lowe présente cette nouvelle mesure d'une somme de 5 000 \$, les allocations ne sont pas transférables vers d'autres mesures et doivent servir uniquement aux fins des éléments visés de la mesure.

Proposition d'un ajout de 15 minutes à la réunion

Il est proposé par Djamila Abid et appuyé par Amélie Choquette d'ajouter un 15 minutes à la réunion.

CE29-20-21-24

Adoptée à l'unanimité

7.6.3. Savoirs essentiels, ventilation, port du couvre-visage

Madame Lowe annonce que les parents recevront, au plus tard le 14 décembre prochain.

Au cours de la prochaine semaine, quatre locaux de chacun des immeubles de l'école des Tournesols verront leurs locaux testés pour s'assurer de la qualité de l'air dans les salles de classe et éviter la contamination de tous par la COVID-19. Les résultats seront partagés en temps opportun. La direction tient à féliciter l'ensemble des élèves pour le port de leur couvre-visage.

7.7. Sécurité aux abords de nos immeubles

La situation dans le stationnement inquiète de plus en plus le personnel de l'immeuble de la Petite-Ourse qui a récemment été témoin d'accrochages dans le stationnement de type « hit-and-run ».

La direction continue de collaborer avec le centre de services et de transport scolaire qui promet un plan de signalisation à venir. L'équipe-école prévoit entre temps publier un nouveau message dans le bulletin mensuel Info-Parents afin de sensibiliser les parents.

La direction souhaite rappeler aux parents que le personnel chargé d'assurer la sécurité des enfants aux abords de l'école en période de transition reçoit son lot de commentaires venimeux alors que leur travail est toujours dirigé dans le meilleur intérêt de la santé et de la sécurité de tous les élèves!

Des parents dénoncent la présence de fumeurs le soir avant la fin des classes alors que les parents d'enfants marcheurs les attendent.

8. Rapports :

8.1. Présidence

La présidente tient à remercier l'équipe pour leur participation active

8.2. Direction

Madame Lowe tient à rappeler un message important en cette semaine des enseignants et enseignantes : les enseignants des deux immeubles se dévouent avec autant d'ardeur pour la réussite éducative des élèves de nos deux immeubles tout en contribuant au développement de notre société. Tout l'amour qu'ils offrent aux citoyens d'aujourd'hui et de demain se doit d'être dignement souligné!

8.3. Enseignant et professionnel

Monsieur Turcotte mentionne le succès du programme de ski de fond *Ski à l'école* auprès des élèves de 4^e année de l'immeuble de la Petite-Ourse.

8.4. Personnel de soutien

Madame Stéphane Rakotomahazo précise qu'au niveau du personnel de soutien il y a des certificats qui ont été offerts au personnel pour souligner l'excellent travail.

Les projets s'enchaînent malgré les mesures sanitaires et l'équipe est constamment à la recherche de nouveautés et d'activités.

8.5. Représentant au Comité de parents du CSSPO

Madame Martineau fait un survol rapide de la dernière rencontre du Comité de parents lors de laquelle diverses mises à jour ont été discutées dont notamment la direction de la nouvelle école secondaire 040. Elle mentionne que le CSSPO a ajouté un onglet Info et Construction sur leur site Internet afin de transmettre plus d'informations sur les grands projets à venir pour le centre de services scolaire.

Elle poursuit en ajoutant que le CSSPO veut revoir les programmes de toutes ses écoles secondaires dans les deux prochaines années.

Finalement, elle annonce qu'il n'y aura aucun changement sur la politique des élèves dîneurs pour les prochaines années nonobstant les répercussions financières et en ressources humaines.

8.6. Représentant au Comité EHDA

Le représentant est absent.

9. Varia

9.1. Sorties culturelles virtuelles

Le varia fut discuté au point 7.4.

10. Levée de l'assemblée (20 h 37).

Il est proposé par madame Martineau et appuyé par madame Choquette que la séance soit levée.

CE29-20-21-25

Adoptée à la majorité

Prochaine rencontre : le mardi 6 avril 2021 à 18 h 30 sur la plateforme Teams.

Annie Charbonneau
Présidente

Isabelle Lowe
Directrice

Résolution : CE29-20-21 - ____

Adoptée à la majorité